à la proposition que plusieurs députés lui Ouest qui se rapporte aux présentes résolutions et à d'autres.

L'hon. M. Laing: L'engagement pris par le est-elle adoptée? leader de la Chambre prévoit que, si l'étude de la question par un comité plénier ne suffit pas, et si le comité plénier demande qu'un comité spécial étudie cette affaire, nous serons heureux de créer un comité spécial.

M. Peters: La comité plénier ne permettrait pas aux représentants des divers organismes de se faire entendre et je suis persuadé que ces derniers seraient désireux de témoigner devant un comité spécial établi à cette fin. Je crois que la différence est considérable. La Chambre va se former en comité, de toute facon, mais je suis d'avis que la proposition a une portée autrement grande que celle-là. Je voudrais savoir s'il aura moyen d'étudier cette question.

L'hon. M. Pickersgill: Je donnerai à l'honorable député l'assurance que j'ai déjà donnée à l'honorable député de Lapointe: Une fois lecture donnée de ces deux bills, si l'on demande ici même que certaines questions dont ils traitent, ou que d'autres problèmes connexes, soient revus par le comité, je demanderai à mes collègues qui, j'en suis sûr, seraient d'accord, de faire inscrire une motion au Feuilleton. Je suis disposé à m'engager, au nom du gouvernement, à proposer que les bills soient déférés à un comité permanent des Communes, qui examinerait les questions avant que nous abordions l'étude des mesures législatives elles-mêmes. Mais peut-être que, lorsqu'on aura donné lecture du bill, mes honorables amis pourraient se contenter d'une deuxième lecture, et d'une revision ultérieure par le comité? Je suis disposé à en discuter avec les députés, et à m'incliner devant leurs souhaits, à condition que ceux-ci soient raisonnables.

M. Grégoire: J'aimerais formuler une demande expresse en vu de la constitution d'un comité spécial pour l'étude de ce bill. Convenu?

L'hon. M. Pickersgill: Le député trouvera ont faite en vue de l'institution d'un comité peut-être qu'il s'assujétit lui-même à cerde la Chambre qui serait chargé d'étudier taines restrictions, étant donné la façon dont toute la question des Territoires du Nord- il s'est exprimé, mais je ne crois pas qu'il y ait vraiment de malentendu entre nous.

M. le président suppléant: La résolution

Des voix: Adoptée.

(Rapport est fait de la résolution qui est adoptée.)

L'hon. M. Laing demande ensuite à présenter le bill nº C-84, concernant le territoire du Nunassiaq.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1re fois.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Le leader de la Chambre nous annoncerait-il les travaux pour demain?

L'hon. M. Pickersgill: Les travaux de demain sont ceux d'aujourd'hui que nous n'avons pas abordés, soit la deuxième lecture du bill concernant l'Office d'expansion économique de la région atlantique. J'espère que nous pourrons franchir demain et l'étape de la deuxième lecture et celle de l'étude en comité, de sorte que nous puissions envoyer le bill à l'autre endroit et faire avancer l'affaire. Cela terminé, nous aborderons la deuxième lecture du bill sur le conseil économique, et s'il reste du temps avant la fin de la journée, nous nous attaquerons à la résolution précédant la mesure relative au ministère de l'Agriculture.

L'hon. M. Churchill: Les travaux que le leader de la Chambre avait annoncés pour aujourd'hui auraient été abordés si le gouvernement n'avait pas été obligé de revenir à l'appel des motions afin d'apporter d'autres corrections à certaines de ses erreurs.

L'hon. M. Pickersgill: Cela était entendu quand les travaux ont été annoncés à la Chambre vendredi et acceptés.

(A dix heures et dix minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)